

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

**DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2014**

### PRESENTS

S. Aulagner, H. Baptiste, D. Coulomb, A. Croubert, L. Cure, N. Dallard, O. Faury, M-E. Gasnier, A. Gressier, E. Lacombe, G. Leblanc, M-F. Lebrat, R. Lemesre, O. Levent, F. Marchisio, C. Margerit, M-P. Martin, C. Mazoyer, F. Moussy, C. Plattard, C. Rivier, J-N. Royer-Manoha, C. Schuler, N. Schwoehrer, L. Serre, G. Torres, A. Vernet

### EXCUSES

K. Amarant, A. Baron, M-C. Chosson, M. Cimaz, M. Finiels, D. Gential, M-N. Laville, G. Melo Dos Santos, L. Migliorini, J-M. Paulin, F. Pyttlik, C. Ranc, E. Robert, M-C. Segers, A. Vialle

### INTRODUCTION

**Accueil et ouverture de la séance par Laetitia SERRE Présidente et Catherine SCHULER, suppléante d'Alain VIALLE, vice Président de la CDAJE.**

L. SERRE introduit la séance en rappelant l'action de la CDAJE en faveur de la petite enfance qui s'appuie sur un fort partenariat institutionnel. Les axes développés dans le cadre de ces travaux s'articulent autour :

- \* de la qualité de l'accueil (mise en place et accompagnement d'une démarche qualité dans les structures d'accueil de la petite enfance depuis 2011)
- \* de la professionnalisation des équipes éducatives
- \* de l'insertion, dans une approche transversale de la famille
- \* de l'accueil des enfants en situation de handicap, démarche conduite dans le cadre du Pôle ressources Handicap

C. SCHULER met également en exergue la teneur du partenariat, fondateur de la dynamique engagée dans le champ de la petite enfance et de l'enfance.

Le partenariat institutionnel, à l'appui des acteurs locaux et spécialisés sur ces questions, est également à l'œuvre dans le cadre du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, sur le volet jeunesse (vers un avenant à la convention cadre départementale) et à travers l'approche globale des territoires (dispositifs « Territoire et lien social » du Conseil général et « Convention Territoriale Globale » de la CAF).

## **ORDRE DU JOUR**

---

- Compte-rendu de la séance du 27/02/14..... page 2
- Mise en place d'une commission départementale de soutien à la parentalité... page 2
- Evolutions réglementaires : vers des commissions départementales de services aux familles ..... page 2
- Point sur la démarche qualité ..... page 3
- Actualités : Accueil à domicile – Communication – Insertion et accueil..... page 4
- Présentation de la malle à terre..... page 6
- Date de la prochaine CDAJE..... page 6

## **COMPTE-RENDU**

---

Le compte-rendu de la séance du 27 février 2014 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

### **MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE**

---

#### **Une priorité de la branche famille – présentation O. FAURY**

Le renforcement du soutien à la fonction parentale constitue une priorité forte du gouvernement et de la branche famille. L'objectif est de devenir à terme une politique à part entière, et en ce sens, il constitue un axe majeur de la Convention d'Objectif et de Gestion 2013/2017. La branche famille devient chef de file en la matière, son implication est renforcée dans le pilotage de cette politique.

L'ambition est d'avoir une approche globale de la parentalité en mettant en synergie tous les dispositifs y participant (LAEP, médiation familiale, REAAP, CLAS,...) à deux niveaux : niveau départemental à travers une coordination de la politique globale partenariale et à l'échelon local par la structuration de politiques territorialisées de soutien à la parentalité.

Une commission départementale de soutien à la parentalité (CDSP) va se mettre en place prochainement afin de structurer la politique départementale de soutien à la parentalité et impulser les dynamiques locales.

#### **Deux premiers axes de travail pour la CDSP – présentation G. TORRES**

Une réflexion amorcée pour la mise en œuvre d'un label Parentalité en direction des territoires portant un projet global incluant une politique de soutien à la parentalité : favoriser l'émergence de politiques territorialisées de soutien à la parentalité et coordination d'un réseau d'experts territoriaux.

L'organisation d'une journée départementale sur cette thématique le 3 octobre 2015 à St Péray.

### **EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES : VERS DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES DE SERVICES AUX FAMILLES**

---

#### **Contexte général – présentation N. DALLARD**

L'évaluation de la politique publique dans le cadre de la modernisation de l'action publique pointe les inégalités d'accès aux services par les familles – dont une des raisons réside dans une gouvernance exercée inégalement selon les territoires et une coordination insuffisante.

La décision en découlant est la modification de l'organisation des politiques départementales Petite enfance et parentalité : vers un regroupement des CDAJE et des CDSP en Commission Départementale de Services aux Familles (CDSF) dont la présidence sera attribuée aux Préfets.

Une expérimentation est actuellement conduite dans 17 départements afin de finaliser l'organisation de ces futures commissions dans l'attente des textes législatifs en fixant le fonctionnement et la composition.

### **Contexte départemental – présentation N. DALLARD**

La CDAJE de l'Ardèche existe depuis 2003 et démontre son dynamisme tant dans les actions conduites que dans le partenariat. La CDSP va se mettre en place prochainement. Les ingrédients sont réunis pour préparer la fusion de ces deux instances.

Sans attendre les textes législatifs, le Conseil général et la CAF souhaite organiser une rencontre pour amorcer l'échange avec le Préfet sur la mise en place future de cette instance sur le Département de l'Ardèche.

## **DEMARCHE QUALITE**

---

### **Adhésion des structures – présentation N.DALLARD**

Une nouvelle période d'adhésion (2014/2016) débute et l'ensemble des structures souhaitant poursuivre leur engagement dans la démarche qualité doivent retourner à la CDAJE un outil d'évaluation et de suivi de leurs actions selon les différents axes de la charte (sous réserve de ne plus adhérer à la démarche) pour le 30 septembre 2014. Les dossiers des structures seront étudiés le 15 octobre par le comité technique.

### **L'appel à projet – présentation N. DALLARD**

La CDAJE a organisé une formation « Méthodologie de projet » à l'attention de l'ensemble des structures adhérentes à la démarche qualité. Cette formation a été construite et animée par l'équipe technique CDAJE et s'est déroulée en 1 journée sur 6 territoires. Les évaluations sont globalement positives – l'impact de cet accompagnement méthodologique pourra se mesurer sur la rédaction des projets.

Pour rappel, les projets doivent être déposés pour le 15 octobre au plus tard – ils seront étudiés, sélectionnés puis instruits dans la perspective d'une réponse pour les structures début février 2015.

### **La thématique « Culture et petite enfance » - présentation N. DALLARD**

La thématique fil rouge de la démarche qualité pour 2014/2016 est « Culture et petite enfance ». Pour construire un projet départemental, la CDAJE a rencontré le service culture du

Conseil général et la BDP afin d'amorcer le partenariat sur ces deux champs (une nouvelle rencontre prévue en septembre). Des échanges d'informations réciproques dans un premier temps et la participation de la CDAJE aux rencontres territorialisées entre le réseau des bibliothèques et les structures Petite enfance au niveau de chaque Unité Territoriale est prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014.

Pour valoriser les projets déposés dans le cadre de l'appel à projet Charte qualité et pour que la CDAJE soit également dans une dynamique de création culturelle et artistique, une trace des projets sous forme de reportages vidéo/ photos est proposée en vue d'une restitution à la journée départementale de 2016 – une mission qui serait confiée à un stagiaire ou à un service civique.

## **ACCUEIL A DOMICILE**

---

### **Accompagnement financier – présentation N. DALLARD**

Pour information, le règlement d'aide départemental élaboré dans le cadre de la sous-commission « Accueil à domicile » de la CDAJE et validée par l'assemblée le 27 février, a été adopté par les élus du Conseil général le 30 juin.

La CAF va amorcer une réflexion pour mettre en place une aide complémentaire à celle du Conseil général.

### **Communication – présentation N. DALLARD**

La sous-commission a travaillé sur une plaquette d'information pour mieux faire connaître ce mode d'accueil auprès des familles. Cette plaquette sera sous format numérique et téléchargeable sur de nombreux sites (un flyer déposé dans différents relais en fera la promotion).

La plaquette est validée par les membres de la CDAJE – une demande d'ajout d'éléments concernant l'agrément des structures a été prise en considération.

## **COMMUNICATION**

---

### **Actions de communication – présentation N. DALLARD**

Diverses actions du plan de communication 2014 ont été réalisées :

- La publication commune en simultanée sur les supports des trois partenaires institutionnels d'un article sur les chartes qualité (parution septembre)
- Le flyer du Pôle ressources Handicap à l'attention des familles (en cours de confection)

### **Outil Web CDAJE – présentation N. SCHWOEHRER**

La sous-commission « Communication » propose la création d'un site web avec un fonctionnement en plusieurs entrées selon les attentes de plusieurs publics : les familles, les élus et les professionnels.

Une proposition de visuels, réalisés par N. Schwoehrer, est présentée avec l'idée d'une création du site avec les compétences internes (Familles Rurales) et l'animation par l'assistante de la CDAJE.

L'assemblée valide ces propositions – la sous-commission va travailler aux contenus du site.

NB : le visuel et les contenus ne sont pas figés et pourront évoluer (cf. mise en place de la CDSF).

*Pour les visuels, voir powerpoint : diapos 19 à 21.*

### **Organisation d'une rencontre en direction des élus – présentation N.DALLARD**

Un temps de présentation de la politique départementale partagée et d'échanges sera organisé en direction des élus ardéchois (évolutions des périmètres intercommunaux, élections municipales, équipes parfois renouvelées...).

## **INSERTION ET ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**

---

### **Guide départemental à l'attention des professionnels de la petite enfance et des travailleurs sociaux et médico sociaux – présentation N. DALLARD**

La réalisation d'un « guide insertion et accueil du jeune enfant » destiné aux professionnels de la petite enfance et aux travailleurs sociaux est en cours de finalisation. Ce guide est un outil pratique qui décline le cadre général d'intervention des structures (CG/CAF/MSA), les différents modes de garde, les aides possibles, et répertorie par territoire les structures petite enfance et celles ayant vocation à assurer un suivi social des personnes.

### **Territoires d'expérimentation – présentation N. DALLARD**

Pour faire suite aux rencontres territoriales initiées en 2013, la CDAJE a validée le projet de proposer à des territoires ardéchois de conduire une expérimentation « Insertion et accueil du jeune enfant » ayant pour objectifs de favoriser :

- L'accueil des enfants issus de familles en situation d'insertion ou de précarité dans les différents modes d'accueil
- L'insertion de bénéficiaires du RSA, en vue de favoriser leur retour à l'emploi à travers la levée des freins à l'emploi résidant dans la garde des jeunes enfants

Cette expérimentation sera conduite sur les territoires suivants :

- Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA)
- Communauté de communes du Pays de Vernoux
- Commune d'Annonay

A partir des problématiques propres à ces territoires et en concertation avec les acteurs qui le composent, ces expérimentations auront pour objectifs d'impulser une dynamique de territoire autour d'une priorité locale repérée ainsi que de favoriser les liens et l'inter-connaissance des acteurs des deux champs afin de mieux accompagner la famille, l'adaptation de l'enfant, le parcours d'insertion des parents.

Ces expérimentations devraient démarrer au cours du premier trimestre 2015, pour une durée de deux ans, une évaluation finale étant envisagée courant 2017.

## **PRESENTATION DE LA MALLE A TERRE – PAR C. MARGERIT ET M-E. GASNIER**

---

Créée par la commission « éco-pratiques » des structures Petite enfance du Pays de l'Ardèche méridionale, la malle à terre est un outil pédagogique itinérant sur la thématique du développement durable.

C'est un outil :

- d'Information, de Sensibilisation et d'Éducation à l'environnement
- d'Analyse, de réflexion et d'accompagnement des changements de pratiques professionnelles

A destination :

- des enfants, parents et professionnelles de structures d'accueil petite enfance du Pays d'Ardèche Méridionale

*Pour le détail de cette initiative, voir le fichier joint au compte-rendu « 20140908 PRESENTATION DE LA MALLE A TERRE ».*

## **PROCHAINE REUNION DE LA CDAJE**

---

La prochaine séance aura lieu le **mercredi 10 décembre à 14h00 à Privas.**

Laetitia SERRE, Présidente de la CDAJE	Catherine SCHULER, Vice-présidente de la CDAJE
---	---